

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 24 (1883), p. 313-316

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1883__24__313_0

© Société de statistique de Paris, 1883, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

VARIÉTÉS.

1. — *Les ports de Paris.*

Le tableau suivant indique quel a été le mouvement des marchandises sur les ports de Paris, de l'année 1872 à l'année 1881.

Tonnes effectives de 1,000 kilogr.

ANNÉES.	ARRIVAGE.	EXPÉDITION.	TOTAL.
1872	918,510	155,357	1,073,867
1873	1,035,902	209,140	1,245,042
1874	1,087,420	307,165	1,394,585
1875	1,048,577	440,972	1,489,549
1876	1,184,751	359,167	1,541,938
1877	1,365,362	362,561	1,727,923
1878	1,331,629	348,841	1,680,470
1879	1,291,490	362,546	1,654,036
1880	1,551,824	563,934	2,115,758
1881	1,652,239	629,025	2,281,264

On voit qu'en 1881, le tonnage général des ports de Paris est de 2,281,264 tonnes effectives.

D'un autre côté, pendant la même année, le tonnage des trois canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin, est exprimé par les chiffres suivants :

Tonnage total (entrée et sortie réunies).

Canal de l'Ourcq	900,602	} 3,271,844 tonnes.
Canal Saint-Denis	1,316,894	
Canal Saint-Martin	1,054,348	

C'est, pour l'ensemble des ports de la zone parisienne, 5,553,108 tonnes, chiffre extrêmement important, car le tonnage effectif des principaux ports de France (cabotage et commerce extérieur réunis) est pour l'entrée et la sortie :

Marseille	4,031,238 tonnes.
Le Havre	2,524,523 —
Bordeaux	1,934,423 —
Dunkerque	1,442,595 —
Rouen	1,140,342 —

Ajoutons que le tonnage général de tous les ports de mer français est pour la même année de 19,647,498 tonnes. — Paris fait dans cette nomenclature très excellente figure, et ce n'est pas sans raison qu'on a rêvé à « Paris port de mer ».

(*Annuaire statistique de Paris, 1881.*)

2. — *La consommation du gaz à Paris.*

En 1881, les usines à gaz ont traité 870,744 tonnes de matières premières, lesquelles ont fourni 260,926,769 mètres cubes de gaz.

Le tableau suivant résume les éléments principaux de la consommation et de la recette du gaz, les pertes par les conduites, l'ensemble de l'émission et de la fabrication, et enfin la recette moyenne par mètre cube selon qu'on envisage ces divers éléments.

	CONSUMMATION DU GAZ.				RECETTE DU GAZ.			OBSERVATIONS.
	Nombre des becs			Nombre de mètres cubes de gaz. Total.	totale.	par mètre cube.		
	de 140 litres.	de 875 litres.	de 1,400 litres.					
	—	—	—					
PARIS.				m. c.	francs.	fr. c.	—	
1° <i>Éclairage public.</i>							La longueur totale	
Zone ancienne	27,034	162	237	23,236,029	3,485,825	0,1521	des conduits est de	
Zone annexée.	16,662	80	55	11,598,954	1,739,844	0,15	1,915 kilomètres —	
	43,696	242	292	34,834,983	5,225,669	0,1514	50 mètres.	
2° <i>Éclairage privé.</i>								
Zone ancienne	1,492,350	»	»	157,386,849	46,927,392	0,2982	116,859 abonnés.	
Zone annexée.		»	»	32,837,863	9,651,790	0,2939	29,486 —	
	1,492,350	»	»	190,224,712	56,579,182	0,2974	146,345 —	
Total pour Paris	1,536,046	242	292	225,059,695	61,804,851	0,2746		
BANLIEUE.								
53 canaux	7,692	»	»	15,363,992	4,666,340	0,3180		
Total général.	1,543,738	242	292	240,423,687	66,471,191	0,2765		
Perte par les conduites				20,503,082	soit 7.86 p. 100.			
Cube de gaz émis par les usines				260,926,769				

La variation de la consommation dans Paris, aux diverses époques de l'année, est accusée dans le tableau ci-dessous, qui donne la moyenne journalière de la consommation de chaque mois.

	Metres cubes.		Metres cubes.		Metres cubes.
Janvier.	835,343	Mai	443,290	Septembre	532,477
Février.	753,246	Juin.	373,475	Octobre	707,858
Mars	633,849	Juillet	354,177	Novembre.	857,058
Avril.	542,714	Août.	398,185	Décembre.	975,492

Le minimum de la consommation a lieu en juillet, et le maximum en décembre. Le minimum dépasse à peine le tiers du maximum.

De 1861 à 1881, le gaz émis par les usines s'est élevé de 84 à 261 millions de mètres cubes, et la consommation de 72 à 240 millions ¹/₂.

(Annuaire de Paris, 1881, p. 536.)

3. — *Les transports en commun à Paris (omnibus et tramways).*

En 1874, la Compagnie des omnibus ne disposait que de voitures à 26 ou 28 places.

L'organisation des lignes de tramways et des voitures à 40 places a modifié profondément le système de transport des voyageurs, et cette modification est précisée dans le tableau ci-dessous, extrait des rapports de la Compagnie.

DÉSIGNATION	NOMBRE de journées de voiture.	NOMBRE de journées de chevaux.	NOMBRE moyen de chevaux par voiture.	NOMBRE MOYEN des voyageurs transportés						RAPPORT p. 100 des voyageurs d'impériale à celui des voyageurs d'intérieur.
				par journée de voiture.			par journée de cheval.			
				Inté- rieur.	Impé- riale.	Total.	Inté- rieur.	Impé- riale.	Total.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1874.										
Voitures omnibus, ancien modèle.	239,381	2,759,544	11.53	274	199	473	23.8	17.2	41.0	72.8
1881.										
Anciennes voitures	138,564	1,599,104	11.54	238	170	408	21.5	14.8	35.3	71.4
Omnibus à 40 places et 3 che- vaux.	75,159	1,247,192	16.59	386	328	714	23.3	19.8	43.1	85.0
Ensemble des services om- nibus.	213,723	2,846,296	13.32	290	226	516	21.8	17.0	38.8	77.8
Tramways	90,215	1,125,034	12.47	415	361	776	33.3	28.9	62.2	87.1
Les 2 services réunis.	303,938	3,971,330	13.06	328	266	594	25.1	20.4	45.5	81.3

En considérant la 10^e colonne de ce tableau, on voit qu'en 1874, un cheval attelé à une voiture de l'ancien modèle transportait chaque jour 41 voyageurs; en 1881, il ne transporte plus, attelé à une voiture du même modèle, que 35.3, en raison du report de l'ancien matériel sur les lignes de plus faible circulation.

Mais, attelé à une voiture de 40 places, il transporte 43.1 voyageurs,
et, attelé à un tramway 62.2 —
soit, en moyenne pour l'ensemble du service 44.5 —

Il en résulte que, de 1874 à 1875, le nombre moyen des voyageurs transportés par journée de cheval, s'est élevé de 41 à 41.5. C'est une augmentation de 4.5 ainsi répartie :

A l'intérieur	1.3
A l'impériale	3.2
	<u>4.5</u>

Le plus grand nombre des places offertes proportionnellement à l'impériale, où les dames sont admises dans les grands omnibus et les tramways a amené une augmentation notable de la proportion des voyageurs d'impériale.

Cette proportion, qui était en 1874 de 72.8
s'est élevée, en 1881 { pour les voitures à 40 places de 85.0
 pour les tramways à 87.1
et enfin pour l'ensemble des services à 81.3

Or, comme le nombre des voyageurs a augmenté, il faut en conclure qu'il n'y a pas dans ce fait un simple déplacement des voyageurs de l'intérieur à l'impériale, mais bien la création d'un trafic supplémentaire des voyageurs d'impériale, résultant du plus grand nombre de places offertes.

(Extrait de l'*Annuaire statistique de la ville de Paris*, 1881, p. 498.)

4. — La population de Monaco en 1881.

On vient de procéder au recensement de la population monégasque, ce qui a permis de constater que la principauté possède actuellement 9,108 habitants de toutes nationalités.

Le précédent recensement n'avait donné qu'un total de 7,049 habitants. La différence en plus est donc de 2,059, et, quoique cette augmentation soit relativement moins considérable que celle des deux périodes quinquennales antérieures, il ne s'ensuit pas moins que ce petit pays, qui n'avait que 1,700 habitants en 1868, en compte aujourd'hui plus de 9,000, autrement dit que sa population a presque sextuplé en quinze ans.

Le nombre des Français est, en ce moment, de 3,314. Il a quadruplé depuis l'année 1872, où il n'était encore que de 881. Ces 3,314 Français se décomposent d'ailleurs ainsi qu'il suit :

SEXE.	MARIÉS.	VEUFS.	CÉLIBATAIRES.	MINEURS.	TOTAUX.
Masculin. . . .	733	62	491	472	1,758
Féminin. . . .	673	161	264	458	1,556
	<u>1,406</u>	<u>223</u>	<u>755</u>	<u>930</u>	<u>3,314</u>

On compte, en outre, 3,437 Italiens, 338 Anglais, 288 Allemands, 200 Belges, 200 Suisses, 82 Russes, 18 Espagnols, 28 divers.

Quant à la population indigène, elle n'est que de 1,203 habitants et tend à diminuer. On attribue ce fait à ce que les Monégasques ont généralement peu d'enfants, et, en second lieu, à ce que les filles, plus nombreuses que les garçons, perdent pour la plupart leur nationalité en épousant des étrangers. Il y a lieu d'ajouter, à la louange du gouvernement princier, qu'il n'a jamais cherché à grossir ses effectifs en multipliant les naturalisations, et, comme la qualité de sujet monégasque exempte de toute espèce de service militaire, ce n'est cependant pas faute de sollicitations.

On compte à Monaco :

8,432 catholiques.
626 protestants.
50 Grecs.

Le catholicisme est le seul culte qui puisse être publiquement célébré à Monaco, où il jouit de tous les privilèges des religions d'État. On a donc toujours refusé aux protestants l'autorisation d'y avoir un temple, et, en désespoir de cause, ils viennent de se décider à en construire un à quelques pas de la frontière française.

(Extrait d'un rapport consulaire.)

V.

LE LEGS HEUSCHLING. — FONDATION D'UN PRIX QUINQUENNAL DE STATISTIQUE.

Nous nous faisons un devoir d'insérer le texte du décret qui consacre le legs fait par M. Heuschling en faveur de la fondation d'un prix quinquennal de statistique :

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu le testament olographe, en date du 2^e juillet 1881, par lequel M. Philippe-François-Xavier-Théodore Heuschling, en son vivant directeur honoraire au ministère de l'intérieur, demeurant à Bruxelles, dispose notamment comme suit :

« Directeur pensionné au service de la statistique générale, je lègue à l'État belge un capital de 25,000 francs, pour, au moyen des intérêts composés, fonder, à perpétuité, un prix quinquennal de statistique, à décerner par le Gouvernement » ;

Vu les articles 910 et 937 du Code civil ;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. — Notre Ministre de l'intérieur est autorisé à accepter, au nom de l'État, ledit legs, fait à celui-ci par M. Heuschling.

Art. 2. — Notre Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 24 juillet 1883.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de l'intérieur,

G. ROLIN-JAEQUEMYNS.

C'est là un nouveau titre à la reconnaissance et aux regrets des statisticiens pour l'ancien et éminent directeur de la statistique belge, dont la science déplore la perte récente et qui était l'un de nos membres associés.

La Rédaction.